Questions orales

tre dirait-il à la Chambre s'il parlait de l'ancien taux ou du nouveau taux majoré annoncé la semaine dernière?

M. Danson: Monsieur l'Orateur, je n'ai reçu aucune indication que le programme était sapé ou que les provinces rejetaient toute offre d'argent à ces taux. Au contraire, elles semblent aller de l'avant et nous collaborons avec elles. Je ne dis pas que je suis satisfait ou que quiconque est satisfait du degré d'activité, mais nous essayons de l'accroître. Je présenterai de nouvelles mesures à cette fin. Nous n'avons pas réalisé tout ce que nous voulions, mais nous voulons partir de là.

LES TRANSPORTS

LES DIFFICULTÉS DU SYSTÈME DE TRAINS À SUSTENTATION MAGNÉTIQUE—LA POSSIBILITÉ D'UNE AIDE FÉDÉRALE

M. Lloyd Francis (Ottawa-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Transports. Étant donné que le Globe and Mail de ce matin titre que le service de trains de banlieue de l'Ontario est en difficulté, et qu'on avait l'intention de recourir à ce système de sustentation magnétique dans d'autres villes, en particulier à Ottawa, a-t-on demandé au gouvernement du Canada de fournir une aide quelconque pour surmonter ces difficultés?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je pense que le député sait que nous travaillons en étroite collaboration avec le gouvernement de l'Ontario pour essayer de constituer une société unique dans le but mentionné par le député. En outre, notre propre agence d'aménagement des transports à Montréal étudie un dispositif analogue à celui qui a été commandé à la société allemande Krauss-Mafei.

STATISTIQUE CANADA

LA COMMUNICATION PRÉALABLE DE RENSEIGNEMENTS AU SÉNATEUR DAVEY—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Joe Clark (Rocky-Mountain): Monsieur l'Orateur, ma question, qui s'adresse au premier ministre suppléant, est supplémentaire à celles qui ont déjà été posées par le leader de l'opposition. Le ministre peut-il nous dire si le sénateur Keith Davey est mis au courant à l'avance, directement ou indirectement, du rapport de Statistique Canada dont on a parlé précédemment? Peut-il nous affirmer que ce n'est pas le cas ou que cela ne l'a pas été?

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE CHÔMAGE ET L'INFLATION—L'ORDRE DE PRIORITÉ POUR LE MINISTRE DES FINANCES

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, dans la mesure où le ministre des Finances a bien voulu par le passé nous exprimer son opinion sur la conjoncture [M. Broadbent.]

économique, lorsque par exemple il a déclaré en 1973 que le chômage et, en 1974, l'inflation venaient au premier plan de nos préoccupations, maintenant que la politique du gouvernement a ralenti l'économie et que nous connaissons en même temps un accroissement du chômage et une poussée de l'inflation, peut-il nous dire quel est le problème qu'il considère comme prioritaire pour l'année à venir?

Des voix: Oh, oh!

LES PÉNITENCIERS

SAINT-VINCENT-DE-PAUL—DEMANDE DE RAPPORT D'ENQUÊTE SUR L'ÉVASION DE CINQ DÉTENUS—LA DEMANDE D'AUTORISATION DE VISITE DU PAVILLON CELLULAIRE N° 1 PAR DES JOURNALISTES

M. Sean O'Sullivan (Hamilton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, comme les dangereux détenus évadés du pavillon cellulaire à sécurité maximale du pénitencier de Laval ont envoyé au Solliciteur général une lettre qui a reçu une large publicité et dans laquelle ils l'avertissent d'un véritable «bain de sang», le ministre voudrait-il indiquer à la Chambre comment le gouvernement entend réagir à cette menace? Étant donné que le ministre a reçu il y a environ une semaine le rapport qu'il avait promis sur cette évasion, est-il disposé à faire une déclaration à l'appel des motions au sujet de cette grave situation au lieu de continuer à gouverner sans la Chambre et à lui préférer la presse?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je m'élève contre les dernières paroles du député. J'ai répondu à toutes les questions qui m'ont été posées à ce sujet à la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Allmand: Bien souvent la presse pose des meilleures questions que la Chambre, c'est pourquoi elle obtient de meilleures réponses.

Des voix: Oh, oh!

M. Allmand: Hier, un avocat de Montréal m'a révélé par téléphone le contenu d'une lettre qu'il avait reçue de deux évadés—l'un d'entre eux est Richard Blass—qui se plaignaient des conditions de vie existant dans le pavillion cellulaire nº1 du pénitencier temporaire à sécurité maximale de Laval. Ils nous demandaient d'autoriser un groupe de journalistes à visiter cet établissement, et d'améliorer leur sort. Nous avons toujours soutenu qu'il fallait essayer d'humaniser la vie dans les pénitenciers et d'en améliorer la sécurité, mais nous n'entendons pas laisser les détenus décider à notre place de l'administration de ces établissements.

(1450)

Par contre, nous avons toujours autorisé l'entrée de l'établissement aux journalistes sauf dans les cas d'incident grave. J'ai consulté les responsables du service pénitentiaire et nous sommes convenus de permettre en l'occurrence à certains journalistes de pénétrer dans l'établissement à sécurité maximum de Laval à certaines conditions, et je communiquerai avec certains journalistes à ce sujet.